

Province de Québec
Municipalité du Canton de Roxton

À une session extraordinaire du conseil de la Municipalité du Canton de Roxton, tenue le 28 octobre 2025 à 18h30 au lieu ordinaire de séances, conformément aux dispositions du Code municipal de la Province de Québec.

À laquelle étaient présents :

Le maire : M. Stéphane Beauchemin
Les conseillers : M. Pascal Richard
Mme Stéphanie Ménard
M. Dominic Châtelain
Mme Isabelle Nadeau
M. Tony Martel
M. Éric Beauregard

Mme Caroline Choquette, directrice générale et greffière-trésorière est également présente.

Tous formant quorum sous la présidence du maire.

Les membres du conseil ont tous reçu l'avis de convocation conformément à la loi.

Ordre du jour

1. Stabilisation des berges de la rivière Noire dans le Petit 11^{ème} Rang – Remplacement du garde-fou;
2. Stabilisation des berges de la rivière Noire dans le Petit 11^{ème} Rang – Approbation de la demande de paiement no.1;
3. Formation des comités;
4. Nomination du maire suppléant et du substitut à la MRC d'Acton;
5. Modification des signataires chez Desjardins;
6. Formation en éthique et en déontologie en matière municipale et Formation sur le rôle des membres des conseils municipaux;
7. Entente de services en sécurité informatique avec Informatique Bromont.

194-10-2025

1. **Stabilisation des berges de la rivière Noire dans le Petit 11^{ème} Rang – Remplacement du garde-fou**

CONSIDÉRANT QU'un garde-fou doit être installé dans le Petit 11^{ème} Rang où il y a eu la stabilisation de la berge de la rivière Noire;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Dominic Châtelain

Appuyé par M. Éric Beauregard

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater l'entreprise Ployard 2000 inc. pour l'installation du garde-fou d'une longueur de 160 mètres au coût de 18 902.20 \$ taxes incluses.

Adoptée

195-10-2025

2.

**Stabilisation des berges de la rivière Noire dans le Petit 11^{ème} Rang –
Approbation de la demande de paiement no.1**

CONSIDÉRANT QUE le décompte progressif no. 1 relatif aux travaux de stabilisation des berges de la rivière Noire dans le Petit 11^{ème} Rang a été présenté au montant de 510 025.26\$ (retenue de 10% et taxes incluses);

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Éric Beauregard

Appuyé par M. Pascal Richard

Et résolu à l’unanimité des conseillers d’approuver le décompte no. 1 au montant de 510 025.46 \$.

Adoptée

196-10-2025

3.

Formation des comités

Il est proposé et résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à la formation des comités municipaux suivants et de procéder à la nomination des représentants municipaux au sein de divers organismes :

Comités à l’interne :

(M. Stéphane Beauchemin, maire, est d’office sur ces comités)

Urbanisme	M. Tony Martel M. Dominic Châtelain
Voirie et cours d’eau	M. Pascal Richard M. Éric Beauregard
Ressources humaines	Mme Stéphanie Ménard Mme Isabelle Nadeau
Égouts	M. Pascal Richard M. Éric Beauregard M. Dominic Châtealain

Nomination des représentants municipaux pour agir comme membre du conseil d’administration au sein des organismes suivants :

Régie intermunicipale de protection contre l’incendie	M. Stéphane Beauchemin Mme Stéphanie Ménard M. Pascal Richard M. Tony Martel (substitut)
CADIR	M. Stéphane Beauchemin
Régie de loisirs de Roxton Falls	M. Stéphane Beauchemin Mme Isabelle Nadeau M. Tony Martel M. Dominic Châtelain (substitut)
Maison jeunesse L’Oxy-bulle	Mme Stéphanie Ménard

Premiers répondants	Mme Isabelle Nadeau M. Éric Beauregard
Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains	M. Stéphane Beauchemin M. Éric Beauregard (substitut)

Adoptée

197-10-2025 4. **Nomination du maire suppléant et du substitut à la MRC d'Acton**

Il est proposé et résolu à l'unanimité des conseillers que M. Éric Beauregard, soit nommé maire-suppléant et substitut au maire à la MRC d'Acton pour l'année 2026.

Adoptée

198-10-2025 5. **Modification des signataires chez Desjardins**

CONSIDÉRANT QUE suite aux élections municipales il y a lieu de changer un des signataires autorisés chez Desjardins;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Pascal Richard

Appuyé par M. Dominic Châtelain

Et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser M. Éric Beauregard à titre de signataire autorisé au compte chez Desjardins. Que M. Stéphane Beauregard soit retiré à titre de signataire.

Adoptée

199-10-2025 7. **Entente de services en sécurité informatique avec Informatique Bromont**

CONSIDÉRANT QUE lors de besoins en soutien informatique nous faisons appel à l'entreprise Informatique Bromont;

CONSIDÉRANT QU'afin de s'assurer de la sécurité informatique de notre réseau, de nos ordinateurs et de nos données, il y a lieu de conclure une entente de service en sécurité informatique;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Tony Martel

Appuyé par M. Éric Beauregard

Et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la conclusion d'une entente de service en sécurité informatique avec Informatique Bromont. Que les coûts reliés à cette entente sont les suivants :

Mise en service : 1 900\$ (frais unique)

Frais mensuels : 181.25 \$

Que l'entente de service fasse partie intégrante de la présente résolution comme si au long transcrit.

Que Mme Caroline Choquette soit autorisée à signer les documents à intervenir.

Adoptée

200-10-2025

Levée de l’assemblée

Il est proposé par M. Pascal Richard
appuyé par M. Éric Beauregard
et résolu à l’unanimité des conseillers que l’assemblée soit levée à 20 h 35.

Adoptée

Stéphane Beauchemin
Maire

Caroline Choquette
Directrice générale et
greffière-trésorière

Je, Stéphane Beauchemin, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu’il contient au sens de l’article 142 (2) du code municipal.

=====
